

**Animateur présent :** Claude FORT

**Membres présents :** Béatrice GAVOILLE - Christophe SEYNAT - Hugues LOGEAIS -

*Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [district@foot16.fff.fr](mailto:district@foot16.fff.fr). A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.*

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil

### 2° Sujet (s) « Pour décision »

- Homologation des rencontres des championnats séniors à 11
- Homologation des rencontres des championnats séniors à 8
- Homologation du tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Charente séniors à 8 (coupe Dominique Bernard)

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Coupe de la Charente U14 F – U17 F à 8 (trophée Marilyn For

## INTRODUCTION

### Accueil

Claude Fort précise que cette réunion du « Pôle Compétitions » de la commission de développement du football féminin s'est déroulée par échanges téléphoniques et par mails.

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### Pôle compétitions

#### 1/ Courriels reçus :

- Clubs ne souhaitant pas évoluer en Niveau 1, en 2<sup>ème</sup> phase :  
AS La Baie (2) – Tonnacq Lussantaise - FC St Georges des coteaux – Crouin FC (2), FC Nersac : pris note

#### 2/ Homologations

##### Championnat du pôle 16 / 17 à 11.

La commission homologue les rencontres des 14 et 21 décembre 2025, avec les résultats tels qu'indiqués sur le site du district 16. **Validée**

##### Championnat du pôle 16 / 17 à 8

La commission homologue les rencontres des 14, et 21 décembre 2025 ainsi que celles du 04/01/26 (*sans tenir compte du délai de 15 jours, donc à titre exceptionnel, permettant ainsi de respecter le calendrier de la seconde phase*), avec les résultats tels qu'indiqués sur le site du district 16. **Validée**

#### 2.1/ Etude des forfaits et des amendes

La commission enregistre les forfaits suivants :

##### Championnat à 11

Léoville / Jarnac S.(2) du 14/12/25 : Forfait de **Jarnac S. (2)**. (1<sup>er</sup> forfait) **30€**

##### Championnat à 8.

**Poule B.** Pons US / St Georges des coteaux FC du 21/12/25 : Forfait de **Pons US**. (1<sup>er</sup> forfait) **30€**.

Bramerit ES / Pons US du 04/01/26 : Forfait de **Pons US**. (2<sup>ème</sup> forfait) **30€**.

**Poule E.** Jonzac St Germain FC / Sud 17 FC du 21/12/25. Forfait de **Sud 17 FC**. (3<sup>ème</sup> forfait)

#### 2.2 Forfait général

##### Championnat à 8.

**Poule E. Sud 17 FC.** Forfait général. **50 €**

#### 2.3/ Report des rencontres.

La commission enregistre les reports de matchs suivants :

**Championnat à 11**

- + Journée du 07/12/25 reportée au **01/03/26**
- + Ent. SPSF Océan / Saintes F. ES du 14/12/25, reporté au 24/01/26, puis au **22/02/26**
- + Ent. SPSF Océan / Crouin FC du 04/01/26 , reporté au **24/01/26**.
- + Ent. Rochefort Trizay (2) / Royan Vaux AFC du 11/01/26 reporté au **24/01/26**
- + Saintes F. ES / Aigrefeuille US du 11/01/26 reporté au **24/01/26**
- + La Roche Rivières FC / Léoville du 11/01/26 reporté au **24/01/26**
- + Crouin FC / St Jean D'Angély SC du 04/01/26 reporté au **22/02/26**

**Championnat à 8**

- Poule C** : AS Brie / AS Aigre (2) du 30/11/25 reporté au 18/01/26  
FC Nersac / AS Claix du 30/11/25 reporté au 18/01/26  
SC Mouthiers / AS Brie du 14/12/25 reporté au 11/01/26  
FC Nersac / AS Aigre (2) du 14/12/25 reporté au 11/01/26

Compte tenu du nombre important de matchs reportés de plusieurs clubs lors de la 1<sup>ère</sup> phase de cette poule et pour respecter le calendrier de la seconde phase, la commission décide de neutraliser ces 4 rencontres dont les résultats ne modifient pas le classement final de cette poule, pour ce qui concerne la participation de Mansle C.R. et Brie A.S. en niveau 1.

La commission d'organisation neutralise ces 4 rencontres.

Cela implique, pour chaque match et pour chaque club : 0 pt, 0 but pour, 0 but contre.

La poule C est dorénavant terminée dans sa 1<sup>ère</sup> phase.

- Poule D** : Charente Limousine FC / Aigre AS du 07/12/25, reporté au 21/12/25.  
St Maurice Manot FC / Chasseneuil 16 US du 07/12/25, reporté au 04/01/26

- Poule E** : Jonzac St Germain FC / Sud 17 du 07/12/25, reporté au 21/12/25  
Montmoreau AJ / Berneuil - Salle de B. du 07/12/25 reporté au 04/01/26.

**5/ Etude des dossiers en retour de commissions :**

Dossier en retour de la commission Litiges et contentieux du 18/12/25 :

Pons US / Crouin (2) FC du 14/12/25. Crouin FC (2) battu par pénalité : **enregistré**.

**6/ Coupe de la Charente séniors à 8 (trophée Dominique Bernard)**

Système de l'épreuve 2025/2026

15 équipes engagées.

25 janvier 2026	1 <sup>er</sup> tour	4	Matches avec	8	équipes				
22 février 2026	2 <sup>ème</sup> tour	3	Matches avec	4	vainqueurs	+	2	exempts A	Crouin (2) - Nersac
15 mars 2026	¼ de finale	4	Matches avec	3	vainqueurs	+	5	exempts B	5 équipes du niveau 1
19 avril 2026	½ finales	2	Matches avec	4	vainqueurs				
16 mai 2026	FINALE	1	Match avec	2	vainqueurs				

### Tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Charente (trophée D. Bernard)

Les matchs auront lieu sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé, **le dimanche 25/01/26 à 15H00**, sauf indisponibilité du terrain (inversion des matches, si nécessaire).

- C.S. St Angeau / A.S.Claix
- F.C. St Maurice Manot FC / ENT. FCSC –FCA –ESSP
- Montmoreau A.J. / Mouthiers S.C.
- Berneuil-Salles / Charente Limousine FC

Les membres de la commission valident le système de l'épreuve et le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la coupe de la Charente séniors à 8 (trophée Dominique Bernard). **Validée**

## SUJET(S) POUR INFORMATIONS ET ECHANGES

### Coupe de la Charente U14 F – U17 F (trophée Marilyn Fort)

L'édition 2025/2026 regroupera les équipes engagées dans les championnats U14F/U17F à 8 et U14F/U15F à 8, soient 8 équipes.

D'autres districts organisent un championnat U14F/U17F (52 équipes au total). Cependant, bien que demandée par les clubs, la LFNA ne souhaite pas que cette compétition sur 4 années d'âge perdure.

La commission va engager une réflexion sur la mise en place, à titre expérimental, d'une nouvelle compétition, ou départementale, ou de pôle, sur 3 années d'âge. (U14F-U15F-U16F). Ce sera un sujet à débattre lors de prochaines réunions avec les clubs.

## RECAPITULATIF DES DECISIONS

Décision 01 : Homologation des rencontres du championnat féminin à 11

Décision 02 : Homologation des rencontres du championnat féminin à 8

Décision 03 : Validation du système de l'épreuve et du tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Charente séniors à 8

-----.

Prochaine réunion : mardi 27 janvier 2026 18 h 30

-----

L'animateur  
Claude FORT

La Secrétaire  
Béatrice GAVOILLE